

Libé



Paris, 1984.

Le feu Foucault

Il y a vingt ans, le 25 juin 1984, mourait Michel Foucault, à 58 ans. Grande figure intellectuelle des années 60 et 70, en lutte permanente avec toutes les formes de pouvoir, ce philosophe audacieux laissait une œuvre inachevée mais ouverte. Une douzaine d'ouvrages dont il disait qu'ils étaient «*tout au plus des fragments philosophiques dans des chantiers historiques*». Jugement bien modeste pour ce qui reste aujourd'hui une formidable «*boîte à outils*» pour comprendre notre société, mais aussi pour la bousculer. Faire bouger les mots pour faire bouger les choses : vingt ans après, la pensée de Foucault résonne, comme l'éclat de rire de sa liberté.

La voix de Michel Foucault ne s'est pas tue depuis vingt ans. Il a même été donné de l'entendre nette ou hésitante, familière – «*bon, alors*», «*bien sûr je simplifie*», «*on va essayer de voir ce qu'on peut faire avec ça*» –, emportée, scandée par le célèbre rire, grâce à la publication ces dernières années des Cours du Collège de France (lire page XII) et des quatre volumes de *Dits et écrits* (1994). Elle retentit dans les nombreux colloques consacrés au philosophe, dans les livres, les mémoires, les thèses, les milliers de pages en toutes

langues qui circulent sur l'Internet. Elle est aussi présente dans les classes

de philosophie des lycées, puisque Foucault figure désormais parmi les auteurs du programme. En vérité, on ne redoutait pas que l'image de Michel Foucault devint floue et peu à peu s'effaçât, «*comme à la limite de la mer un visage de sable*».

Foucault, selon l'expression de Pierre Bourdieu, a incarné la figure de l'«*intellectuel spécifique*», dont la fonction n'était plus d'être une «*conscience représentante*» comme avait pu l'être Sartre, mais de tenir un discours de vérité, de la vérité que, par un travail documentaire, d'information, d'enquête, on doit chercher à l'endroit même où on la masque. On pourrait certes se demander si une telle figure est devenue caduque et s'est désagrégée ou si au contraire elle devrait être réinventée, à l'heure où le mensonge et la dissimulation sont (ré) utilisés sans états

FOUCAULT N'A PAS LAISSÉ UN «HÉRITAGE», DES THÈSES DONT ON SE CONTENTERAIT D'EXPLIQUER LE CONTENU, MAIS UNE «FEUILLE DE ROUTE».

d'âme comme outils de politique internationale. On ne doute pas en tout cas que des bruits faits autour du «Foucault intellectuel», des vociférations de ses ennemis comme des *Ave Maria* des faux amis qui lui attribuaient une infaillibilité papale, on se souviendra de moins en moins, sauf à en faire des indices par quoi se dévoile au mieux l'esprit d'une époque. Mais du «Foucault philosophe», il n'y a pas besoin de se souvenir: sa pensée est «au travail» partout, dans la philosophie bien sûr, mais également dans toutes les sciences humaines, l'histoire, la psychia-

trie, la psychiatrie, le droit, la sociologie, l'analyse institutionnelle, l'anthropologie, l'épistémologie... Georges Canguilhem le disait de façon prématurée, mais le temps est à présent venu d'«*appliquer à l'œuvre de Foucault les méthodes d'éclaircissement, c'est-à-dire la généalogie et l'interprétation, qu'il a lui-même appliquées à ses domaines d'étude*», précisément parce que cette œuvre ne peut plus être déformée par les regards myopes qui la rendaient circonstancielle, et, surtout, parce que la mort a empêché que Foucault l'achevât, qu'elle est donc «en chantier», pleine de pistes à parcourir, d'hypothèses, d'indications, de boussoles, de cartes inexploitées. Les chercheurs du monde entier ne s'y trompent pas: ils perçoivent l'œuvre foucauldienne comme Foucault lui-même, par rapport à l'«*architectonique*» de ses livres, percevait ses cours: des laboratoires où, à partir des «*matériaux de l'archive*» et le chantier de la «*bibliothèque*», sont élaborées les structures portantes d'œuvres futures.

Une œuvre «essai»

La tâche que Foucault assignait à l'«*archéologie du savoir*» était immense: rechercher dans l'histoire les formations discursives qui donnent lieu à des «*politiques générales*» de la vérité, qui décident de ce qui doit être considéré vrai ou faux et par quoi sont médiatisées ou organisées les expériences que les hommes ont du monde et d'eux-mêmes. Les organisations de savoir les plus puissantes, moléculairement mêlées aux formes de production et de distribution du pouvoir, ont à voir avec l'émergence

et l'usage de notions telles que le sujet, l'identité, la raison et la déraison, la sexualité, la construction de soi... Aussi peut-on dire que Foucault, sur ces questions aux limites indéfinissables, n'a pas laissé un «*héritage*» mais plutôt un «*ordre de mission*», voire une «*feuille de route*» pour la recherche d'aujourd'hui. Il est arrivé à Michel Foucault de saluer la forme de l'essai, «*corps vivant de la philosophie*»: c'est toute son œuvre qui devrait être considérée comme un «*essai*», si l'essai interdit l'«*appropriation simplificatrice d'autrui à des fins de commu-*



A Central Park (New York) dans les années 1970.

nication» et oblige à l'«*épreuve modificatrice de soi-même dans le jeu de la vérité*». Le premier livre de Michel Foucault date de 1954. À l'époque, influencé par les pensées de Husserl et de Merleau-Ponty, la psychologie et la psychanalyse existentielle de Ludwig Binswanger, il avait traduit un ouvrage de ce dernier, *le Rêve et l'existence*, et, dans la préface, essayé de frotter la psychanalyse à la tradition phénoménologique. Avec *Maladie mentale et personnalité*, Foucault, encore inconnu, avait d'abord étudié les postulats sur lesquels repose la psychopathologie ainsi que les concepts mis en œuvre par la théorie psychanalytique, puis proposé une brève lecture des représentations sociales de la folie.

L'objectivation du sujet

Ce premier travail est déterminant car il annonce, une fois intégré l'apport épistémologique de Georges Canguilhem – relatif entre autres aux concepts de «*normal*» et de «*pathologique*» –, le type d'étude qui donnera à Foucault sa célébrité: avant tout *Folie et déraison - Histoire de la folie à l'âge classique*, qu'il

publie chez Plon en 1961 grâce à l'appui de l'historien Philippe Ariès, et *Naissance de la clinique* (1963). Le problème est alors d'identifier les conditions historiques sur la base desquelles la maladie et la folie se sont constituées en objet de science, faisant ainsi émerger la psychopathologie et la médecine clinique, un sujet comme objet de savoir positif, et, corrélativement, créant les lieux (structures hospitalières, asile) où le savoir devient pouvoir sur les corps. *L'Histoire de la folie* sera comme une bombe à retardement, dont les effets se feront sentir au-delà des années 70 et détermineront peu ou prou ce vaste mouvement de pensée qui, via Ronald Laing, David Cooper ou Franco Basaglia, sera connu sous le nom d'«*antipsychiatrie*».

Mais Foucault en était déjà aux travaux «*archéologiques*», exhumaient ces systèmes implicites de règles, anonymes et inconscients, qui définissent les espaces de possibilités au sein desquels se constituent et ouvrent les savoirs typiques de chaque époque, et «*disent*» qui est tour à tour le sujet et l'objet de l'histoire. Dans *les Mots et les choses*, il analyse trois grands modes d'objectivation du sujet dans les savoirs – non plus le fou ou le malade, mais le sujet en général – concernant le langage, le travail et le vivant, en références aux périodes de la Renaissance, de l'âge classique et de l'âge moderne, qui voit l'émergence de l'homme à la fois comme objet de connaissance et sujet connaissant.

Penser autrement

Avec *Surveiller et punir* (1975), qui détruit l'idée d'un pouvoir centralisé, pyramidal, Foucault démonte «*le curieux projet d'enfermer pour redresser*», caractéristique de la société disciplinaire, et, avec la *Volonté de savoir*, premier tome de *L'Histoire de la sexualité*, il revient à l'élaboration des discours de vérité sur le sujet, mais celui-ci n'est plus le sujet différent (malade, fou, délinquant), ni le sujet en général, mais le sujet que nous sommes directement par nous-mêmes dans le rapport au sexe. D'une généalogie des systèmes à une problématisation du sujet. Suit un long silence, rompu en 1984 par la publication simultanée de *L'Usage des plaisirs* et du *Souci de soi*. Un tournant décisif est pris. Restent derrière la modernité de l'Occident (XVI^e-XIX^e), la formation des savoirs sur la sexualité et les systèmes de pouvoir qui en règlent la pratique. S'ouvre, devant, l'Antiquité classique, dans laquelle le philosophe repère, en opposition aux morales prescriptrices qui vont dominer à partir du christianisme, les éléments de construction d'une «*esthétique de l'existence individuelle*», fondée sur des «*technologies de soi*» par lesquelles les individus «*ont été amenés à porter attention à eux-mêmes, à se déchiffrer, à se reconnaître et à s'avouer comme sujets de désir*».

La pensée de Michel Foucault a intrigué les philosophes, inquiété parfois les historiens, troublé les sciences humaines... Mais nul doute que son œuvre soit déjà *classique*: parce que chaque fois qu'on en extrait une partie, on découvre des choses nouvelles, et parce que, brutalement interrompue il y a vingt ans, elle contient de quoi amener non seulement les philosophes, les historiens, les sociologues ou les psychiatres à penser mille œuvres futures, mais chacun, chacun de nous, à «*penser autrement*». ◀

ROBERT MAGGIORI

L'archéologue du savoir

DANIEL DEFERT, compagnon du philosophe, raconte, dans une interview inédite réalisée il y a huit ans, les conditions de la mort de Michel Foucault. Mensonges et malentendus sur le sida l'ont conduit à créer l'association Aides.

Les derniers JOURS

Daniel Defert, sociologue, a toujours refusé d'évoquer la mort de Michel Foucault. Pendant plus de vingt ans, il a été le compagnon du philosophe. C'était en 1996, chez lui, dans son appartement du XV^e arrondissement de Paris. Ce jour, il avait accepté d'en parler, pour le projet d'un livre où différents acteurs de la lutte contre le sida aborderaient un moment unique de ce combat. La mort de Michel Foucault fut un des moments «où quelque chose bascule». Car c'est à partir des malentendus, des mensonges, des prises de pouvoir médicales et politiques, et plus généralement des hypocrisies autour de ce décès à l'hôpital Pitié-Salpêtrière, que Daniel Defert allait décider de faire de son deuil une «lutte». En créant, en décembre 1984,

l'association Aides, qui allait bouleverser le paysage, non seulement de l'épidémie de VIH en France, mais aussi celui de la santé. Aujourd'hui, pour les vingt ans de la mort de son compagnon, Daniel Defert a accepté que *Libération* publie cet entretien.

Juin 1984, Michel Foucault vient d'être hospitalisé. Michel n'a été hospitalisé qu'une seule fois. A la fin. Les mois précédents, il avait reçu un traitement en ambulatoire. Au départ, c'était une toux. Michel avait subi des examens pénibles, comme la fibroscopie, que l'on faisait à l'époque avec beaucoup moins de précautions anesthésiques qu'aujourd'hui. Michel supportait, il était très dur avec lui-même. En sortant de cet examen, il partait travailler directement à la Bibliothèque nationale, ce qui occultait les choses pour moi. En janvier 1984, son traitement de Bactrim s'était montré très efficace. A l'époque, la représentation du sida était celle d'une maladie brutale, très vite mortelle. Or, ce n'était pas le cas à nos yeux. Et donc l'hypothèse du sida, que l'on avait bien sûr évoquée l'un et l'autre en décembre 1983, a disparu devant l'efficacité du traitement. Puisqu'il guérissait, cela voulait dire que ce n'était pas le sida.

La vie a repris. C'est le printemps. Michel assure ses cours au Collège de France en février 1984, il termine deux livres, continue à faire des haltères tous les matins. Une vie normale, même s'il est extrêmement amaigri, fragile. Et en juin, c'est la rechute. Une hospitalisation de trois semaines qui se terminera par son décès.

Mais pourquoi cette hospitalisation sera-t-elle décisive dans la naissance d'Aides?

Ce n'est qu'après que j'ai décodé un certain nombre de choses. Mais pendant ces semaines d'hôpital, globalement la situation médicale m'est apparue insupportable. Je n'ai pas pensé tout de suite que cela s'était passé si mal à cause du sida.



Michel Foucault en 1975 avec Daniel Defert (à droite) et le peintre Gérard Fromanger, en bas de chez lui, rue de Vaugirard à Paris.

Que disaient alors les médecins?

Les médecins prétendaient ne pas savoir ce qu'il avait. Ce qui est un mode de gestion fréquent, Tolstoï l'a décrit dans *la Mort d'Ivan Ilitch*. Les médecins, dès décembre 1983, ont fait des hypothèses, et c'est vrai qu'ils avaient des réticences légitimes à se précipiter sur l'hypothèse sida. C'était trop simple, homosexualité = sida. Ils se sont interdit d'y penser trop tôt, ou trop exclusivement. Mais à partir d'un voyage de Jacques Leibowitch aux Etats-Unis, qui fait un compte rendu en février à l'hôpital Tarnier, l'équipe soignante de Michel a été mise devant l'évidence que l'échéance était à court terme, et sans moyen thérapeutique. Il faut dire aussi que le médecin principal de Michel avait compris qu'il ne voulait pas que soit formalisé un diagnostic, l'urgence était de lui laisser du temps pour finir d'écrire. J'ai compris très tardivement que le souci majeur de l'équipe avait été de maintenir un certain silence pour le laisser tout à son travail. «Dans la relation secrète à sa propre mort», qu'il avait décrite quelques mois auparavant dans la nécrologie de son ami Philippe Ariès.

La question ne se posait pas, ni pour vous ni pour les médecins, que cela pouvait être le sida...

C'était une hypothèse que j'avais eue en décembre. On en avait parlé très clairement avec Michel, et cela ne lui paraissait pas improbable. C'est pour cela que Michel a écrit en janvier à un ami, après le succès de Bactrim, qu'il avait cru avoir le sida, mais que ce n'était pas cela. Je me répète, mais il ne faut pas oublier que, début 1984, on ne connaissait pas la maladie concrètement. Certes, nos amis américains ne parlaient que du sida, mais d'une manière fantasmagorique. Un ami new-yorkais, lié à la presse médicale gay, a passé Noël à la maison, en parlait tout le temps et ne voyait rien. Tout était centré autour de l'image du Kaposi. Cette tumeur maligne de la peau qui donnait des taches terriblement violentes. Or Michel n'avait pas de Kaposi. Quand j'ai posé la question au médecin, c'était très peu de jours avant sa mort, il m'a répondu: «Mais s'il avait le sida, je vous aurais examiné.» Cette réponse m'avait paru d'une logique implacable. Après, c'est cela que j'ai perçu comme une

vraie blessure, car c'était un mensonge frontal. En plus, ce mensonge a pesé sur notre relation, car je lui ai annoncé triomphalement que ce n'était pas ça. Or, pour Michel, au contraire, cela a été une évidence. Et l'angoisse absolue que je sois atteint à mon tour.

L'hospitalisation en elle-même s'est-elle passée de façon décente?

J'étais très sensible à la question des rapports de pouvoir à l'hôpital. Je les ai expérimentés de manière très dure.

Par exemple?

Le point de départ. Un dimanche, Michel a eu une syncope à la maison. Je n'arrive pas à joindre ses médecins traitants. Son frère, chirurgien, s'en occupe, on l'hospitalise à côté de notre domicile. Le lundi, on retrouve les médecins traitants. Bien-tôt, l'hôpital de quartier n'a de cesse que de se débarrasser de ce malade encombrant, et il est prévu qu'il soit transféré à la Salpêtrière. Manifestement, ses médecins s'étaient arrangés pour que Michel ne soit pas hospitalisé dans un service trop marqué «sida». Ils écartent l'hôpital Claude-Bernard et le service où ●●●

●●● était Willy Rozenbaum. On arrive à la Salpêtrière le jour de la Pentecôte. On nous attendait le soir, nous arrivons avant midi. Comme des chiens dans un jeu de quilles. Michel était extrêmement las, il ne s'alimentait plus, épuisé. On reste coincés dans le couloir. On nous dit: «*La chambre n'est pas prête, on ne vous attendait que le soir.*» Il faut réclamer une chaise, puis un plateau-repas, je n'en revenais pas d'autant d'inattentions.

On me fait remarquer qu'il n'était même pas enregistré. Je me rends à l'accueil. Au retour, une nouvelle surveillante m'accueille, aimable, s'excusant, disant que la chambre n'était pas prête, mais que tout allait s'arranger. Michel est installé aussitôt dans une chambre confortable. Peu après, j'entends un médecin interroger une infirmière: «*Est-ce que la chambre a bien été désinfectée?*» Je crois comprendre que la réponse est négative, qu'on avait manqué de temps. Peut-être deux jours après, Michel a une infection pulmonaire, l'hypothèse circule dans le service qu'il a pu être infecté à l'hôpital. Il est transféré en soins intensifs.

On voit bien un mode de fonctionnement, une surveillante qui ne sait pas dire que la chambre n'est pas désinfectée et qu'il fallait seulement attendre, puis une autre qui avait appris, dans l'intervalle, que c'était Foucault. On peut supposer que le chef de service avait été prévenu et, au bout du compte, Michel est installé trop vite dans la chambre, tout cela en raison de politesses hiérarchiques. C'est tout le jeu des rapports de pouvoir dans un service hospitalier et tout le jeu des rapports de vérité que je commence à découvrir.

Puis c'est la mort. Et d'autres mensonges.

Après le décès, on me demande d'aller à l'état civil de la Salpêtrière. La personne en charge est assez agacée. «*Écoutez, les journalistes nous harcèlent depuis plusieurs jours pour avoir un diagnostic et savoir si c'est le sida. Il faut faire un communiqué.*» Il était 13h30. Je demande du temps, il faut que sa mère soit prévenue autrement que par la radio, et sa sœur est partie en voiture près de Poitiers. L'employée répond: «*A 17 heures, au plus tard.*» Je reviens à 17 heures avec Denys Foucault, son frère, et le médecin qui le suivait depuis décembre et qui était la première à avoir diagnostiqué un Kaposi dans cette épidémie en France, mais cela je l'ai su beaucoup plus tard. Sur le bureau, il y a un papier où je reconnais mon écriture. Je ne me sens pas indiscret de le prendre. C'était le bulletin d'admission. Et je vois: «*Cause du décès: sida.*» C'est comme ça que je l'ai appris. Je croyais que les causes de décès ne figuraient pas sur les papiers administratifs.

Son médecin est là, à côté de vous?

Oui, et je lui demande: «*Mais qu'est-ce que cela veut dire?*» Elle me répond: «*Rassurez-vous, cela disparaîtra, il n'y en aura pas de traces.*» «*Mais attendez, ce n'est pas le problème.*» Et là, violemment, je découvre la réalité sida: faire semblant dans l'impensable social. Je découvre cette espèce de peur sociale qui avait occulté tout rapport de vérité. Je trouve inadmissible que des gens, encore jeunes, à l'extrémité de leur temps de vie, ne puissent avoir de rapport de vérité ni avec leur diagnostic ni avec leur entourage.

Cela devint pour moi un enjeu majeur et immédiat: la maîtrise de sa vie. La question s'était déjà posée avec Michel. Où mourir? Un médecin avait évoqué le retour à la maison pour qu'il soit libre de sa décision. C'était un moment où il faisait très chaud, était-ce supportable? Est-ce qu'il reviendrait à la maison pour mettre

fin à ses jours? On en a discuté. Et pour quoi le faire à la maison, alors qu'il y avait tout un entourage médical à l'hôpital pour l'assister?

A vous entendre, il était évident que Foucault allait mourir.

Pour le médecin, oui. Pour moi, non. Et pour une raison très simple, je n'avais jamais fait l'accompagnement d'un mourant, je ne savais pas. Mais j'avais dans mon entourage immédiat le philosophe Robert Castel, qui venait de perdre sa femme; pendant de longs mois, tous deux avaient fait de cet accompagnement une histoire passionnelle qui m'avait profondément marqué. Françoise est décédée trois jours avant l'hospitalisation de Michel. Robert Castel m'a beaucoup soutenu. Il m'a expliqué qu'il avait fait une sorte de division des tâches; sa femme était médecin, il lui laissait les affaires médicales, lui s'occupait de la relation psychologique.

Est-ce ce qui s'est passé pour vous?

Michel comprenait parfaitement la médecine. Donc, la partie médicale, c'était la sienne. Moi, je m'occupais du reste des relations. Ce n'était pas simple. L'hôpital était obsédé par la peur d'indiscrétions journalistiques, de photos et de procès. Et a invoqué des raisons médicales pour imposer une frustration relationnelle in-

admissible. Michel voulait voir Deleuze, Canguilhem, Mathieu Lindon, ce fut impossible.

Est-ce que l'on peut improviser un accompagnement de quelqu'un qui va mourir?

Il y a un savoir-faire que je n'avais pas. Ce n'est pas la même chose d'être aux côtés d'un très proche ou de faire de l'accompagnement. Mais, comme je vous le disais, je m'étais interdit de poser des questions médicales. On a pu croire que je ne voulais pas voir, ni savoir. Un jour, un médecin a voulu me parler, et je lui ai dit non, lui répondant: «*Voyez avec Michel.*» Par contre, à Aides, on s'est absolument attelés à comprendre et à répondre aux questions médicales. Et je crois que cela a fait une grande différence avec les comportements existants. En plus, je m'étais interdit de penser à la mort, je m'étais dit qu'en pensant qu'il allait mourir, je pensais surtout à moi. J'ai pensé que, pour être le plus disponible, il fallait que j'écarte l'hypothèse de sa mort imminente. J'ai peut-être fait œuvre de censure, mais c'est toute une gestion où j'ai eu à emprunter, à deviner, à essayer. J'improvisais. Et puis, on m'avait répété que ce n'était pas le sida, et donc je pensais que c'était quelque chose de gérable.

A l'extérieur, y avait-il un rumeur disant que Foucault était hospitalisé parce qu'il avait le sida?

Je n'étais guère à l'extérieur de l'hôpital. Et je sais que, jusqu'à l'hospitalisation, Jean-Paul Escande (chef de service à Tarnier) et le médecin Odile Picard ont assuré une protection maximale. En tout cas, il y a quelque chose d'insupportable: c'est qu'une maladie soit un tel objet de voracité sociale et qu'en même temps on soit dépossédé de l'information. Deux jours après l'enterrement, j'entre dans un café, je croise un journaliste que je connaissais un peu. Il me regarde, absolument sidéré. Comme un objet d'effroi. Je comprends son regard. Je découvre, là, brutalement, que j'étais, à Paris, la seule personne dont on pouvait penser qu'elle avait le sida. Foucault mort du sida, j'avais donc le sida. Je découvre le sida, dans le face-à-face avec

quelqu'un. Et c'est là que je comprends que je vais être obligé de faire un test, car autrement je n'arriverai pas à soutenir cette confrontation en permanence.

Quand émerge l'idée d'un mouvement contre le sida?

Quand, je ne sais pas tout à fait. Après la mort de Michel, je suis parti avec l'idée de faire un mouvement. Et pour de multiples raisons. D'abord des raisons très personnelles, liées à notre histoire commune. Avec Michel, nous avions un passé militant, on avait créé, entre autres, un mouvement sur les prisons. Un mouvement autour d'un silence, le silence sur la prison, autour d'un tabou social et moral. Les premiers tracts à l'origine du GIP (Groupe d'information sur les prisons) étaient sur le silence et sur la prise de parole des détenus. En quelque sorte, un mouvement que j'appelle socioéthique autant que politique. Donc, comment dire? J'ai voulu vivre ce deuil de la mort de Michel en continuant une histoire commune autour d'un enjeu éthique de prise de parole.

Vous en parlez vite autour de vous?

Je suis parti à l'île d'Elbe auprès d'Hervé Guibert avec ce projet. Hervé supportait extrêmement mal cette idée. Il était hostile, irrité, c'était fondamentalement un écrivain. Quand je suis rentré à Paris, j'ai lu une lettre dans le courrier de *Libération*, la lettre d'un garçon disant qu'il avait le sida, qu'il connaissait son diagnostic et que c'était insupportable. Cela remettait totalement en cause mon modèle autour du droit de savoir. Ce garçon avait écrit une lettre sans signature. Je suis entré, non sans difficulté, en contact avec lui par le biais de *Libération*. Il ne voulait pas me rencontrer; puis, finalement, en septembre, on s'est vus. C'était la première fois que je rencontrais quelqu'un qui savait qu'il avait le sida. J'apprenais auprès de lui combien c'était insupportable à vivre. Et beaucoup des premières conversations que nous avons eues se retrouvent dans les premières brochures d'Aides, même si elles ont été écrites collectivement.

A cette époque, à l'automne 1984, saviez-vous que vous étiez séronégatif?

Non. J'ai voulu gérer un seul drame à la fois. Mais j'avais discuté avec des médecins amis. Jacques Lebas et Odile Picard m'avaient poussé à faire un test. Il n'y avait aucune littérature sur les tests encore, ils étaient tous expérimentaux et artisanaux.

Comment s'est déroulé ce test?

À l'époque, il y avait deux prélèvements par semaine à la Salpêtrière, ce qui concentrait tous les candidats. On n'était pas très à l'aise. L'infirmière qui fait mon prélèvement lance à tue-tête, dans la salle: «*Quel est le code pour le LAV (le nom à l'époque du virus)?*» Cela étant, je n'ai pas vraiment paniqué. Un mois après, je reviens à l'hôpital: pas de résultat. Et le médecin me dit de revenir dans un mois. Je reviens. Toujours pas de résultat. C'était insupportable, je crois à une mise en scène. Là encore, c'était en filigrane la question du droit de savoir. Je me suis énervé. Il téléphone aussitôt devant moi au laboratoire qui lui répond que j'étais négatif.

En cet automne 1984, aviez-vous des contacts avec d'autres associations, à l'étranger par exemple?

Le mois d'août 1984, je l'ai passé, comme chaque année, à la British Library à Londres où j'ai lu tout ce que j'ai trouvé pour avoir une connaissance médicale du sida (aids en anglais, qui allait s'imposer dans Aides, avec le e qui change la maladie en solidarité). J'ai découvert ainsi le Teren-

ce Higgins Trust qui était la première association anglaise, créée en 1983. Un drôle de mélange. Une dizaine de personnes assuraient une permanence téléphonique dans un local sordide prêté par le Great London Council (époque Thatcher). J'avais l'impression que l'on se réengageait dans ces luttes que l'on avait connues dans les années 70, des luttes minoritaires, en marge. C'est aux États-Unis que j'ai découvert, un an après, la surface sociale des associations, avec des bureaux comme ici la Sécurité sociale. Cela dit, c'était passionnant ce qu'ils faisaient, j'ai appris à faire la permanence téléphonique avec eux. Et peu à peu, comme ça, se mettait à exister un univers qui commençait à se structurer, en liaison avec le GMHC (Gay Men's Health Crisis) de New York. Un modèle de réponse. Ce n'était pas le modèle juridique auquel j'avais spontanément songé et pour lequel j'avais écrit une lettre-manifeste à une dizaine de juristes et de médecins militants, pendant l'été 1984.

Au tout début, entre ces premiers militants qui allaient devenir Aides, la question du statut sérologique de chacun se posait-elle?

Cela ne se posait pas. La majorité des gens, je crois, devaient penser qu'ils n'étaient pas atteints. Et c'est rétrospectivement une des choses les plus invraisemblables: la plupart des gens qui étaient aux toutes premières réunions étaient déjà atteints. Et ne le savaient pas. C'est assez tragique, car on croyait alors ne pas être en retard et l'on pensait prendre les choses très en amont par rapport aux États-Unis. On connaissait peu de gens atteints. On imaginait vraiment qu'il y avait seulement les 294 cas connus. On a découvert bien plus tard que l'épidémie en France s'était installée probablement à la fin des années 70. Les gens étaient contaminés, mais ils ne le savaient pas. Ils venaient s'engager à Aides sur la base d'une solidarité, d'une responsabilité du militantisme gay des années antérieures. Ou du scandale qui était cette discrimination sociale nouvelle. Et par besoin d'apprendre, car ne circulait aucune information. Je sentais l'évidence de faire quelque chose, mais il y avait cette dimension du deuil, de mon deuil, qui me paraissait importante. Je me retrouvais à nu, j'avais vécu protégé pendant vingt ans. Un époux, une épouse, tout le monde sait quel comportement adopter. Là, il y avait au mieux des hésitations, mais, en règle générale, pas un mot. Un détail: à l'université, quand un collègue perd son conjoint, on va le voir, on lui écrit. Tout un ensemble de choses m'indiquait que ce n'était pas un deuil comme les autres. Et j'ai eu envie que ce soit un deuil de combat.

C'est-à-dire?

Quand le médecin m'avait dit que l'on allait effacer le diagnostic, je ne comprenais pas. Pour moi, il n'y avait pas de scandale à avoir le sida. Michel aurait pu le dire, mais ce n'était pas son style, et puis les circonstances ne s'y sont pas prêtées. À partir du moment où il était mort sans le dire, sans pouvoir ou sans savoir le dire, j'avais l'impression que je ne pouvais pas le dire à sa place, que c'était contraire à l'éthique médicale à laquelle j'adhère. Et ne rien dire du tout, c'était entrer dans la peur du scandale. J'avais à résoudre un problème: ne pas parler ou lui, mais pas ne rien faire. Il y avait l'obligation de créer quelque chose qui ne soit pas une parole sur sa mort, mais une lutte. ◀



HERVÉ GUIBERT

Michel, photo prise par l'écrivain Hervé Guibert au début des années 1980.

TROIS TEXTES DU PHILOSOPHE écrits spécialement pour «Libération», dont

Contre la peine de mort



La plus vieille peine du monde est en train de mourir en France. Il faut se réjouir; il n'est pas nécessaire, pour autant, d'être dans l'admiration. C'est un rattrapage. De la grande majorité des pays d'Europe de l'Ouest, la France a été un des rares, depuis vingt-cinq ans, à n'avoir pas un instant vécu à gauche. De là, sur bien des points, d'étonnants retards. On s'efforce actuellement de se réaliner sur un profil moyen. La justice pénale dépassait, si j'ose dire,

d'un coupe-tête. On le supprime. Bien. Mais ici, comme ailleurs, la manière de supprimer a au moins autant d'importance que la suppression. Les racines sont profondes. Et bien des choses dépendront de la façon dont on saura les dégager. Si la mort, pendant tant de siècles, a figuré au sommet de la justice pénale, ce n'est pas que les législateurs et les juges étaient des gens particulièrement sanguinaires. C'est que la justice était l'exercice d'une souveraineté. Cette souveraineté devait être une indépendance à l'égard de tout autre pouvoir: peu prati-

quée, on en parlait beaucoup; elle devait être aussi l'exercice du droit de vie et de mort sur les individus: on la passait alors plus volontiers sous silence dans la mesure où elle était

principe que nulle puissance publique (pas plus d'ailleurs qu'aucun individu) n'est en droit d'ôter la vie de quelqu'un, voilà qu'on touche à un débat important et difficile. Se profile aussitôt la question de la guerre, de l'armée, du service obligatoire, etc.

18 SEPTEMBRE 1981

régulièrement manifestée. Renoncer à faire sauter quelques têtes parce que le sang gicle, parce que ça ne se fait plus chez les gens bien et qu'il y a risque, parfois, de découper un innocent, c'est relativement facile. Mais renoncer à la peine de mort, en posant le

bat sur la peine de mort soit autre chose qu'une discussion sur les meilleures techniques punitives? Veut-on qu'il soit l'occasion et le début d'une nouvelle réflexion politique? Il faut qu'il reprenne à sa racine le problème du droit de tuer, tel que l'Etat l'exerce sous

des formes diverses. Il faut reprendre, avec toutes ses implications politiques et éthiques, la question de savoir comment définir au plus juste les rapports de la liberté des individus et de leur mort.

Une autre raison avait acclimaté la peine de mort et assuré sa longue survie dans les codes modernes – je veux dire dans les systèmes pénaux – qui, depuis le XIX^e siècle, prétendent à la fois corriger et punir. Ces systèmes, en effet, supposaient toujours qu'il y avait non pas deux sortes de criminels: ceux qu'on peut corriger en les punissant, et ceux qui, même indéfiniment punis, ne pourraient jamais être corrigés. La peine de mort était le châtiment définitif des incorrigibles et sous une forme tellement plus brève et plus sûre que la prison perpétuelle... ●●

Il faut tout repenser la loi et la prison



Les transformations politiques, en France, on aime les vivre comme des changements de régime. Contrecoup d'une attitude générale de la classe politique: pour elle, exercer le pouvoir, c'est en hériter par une nécessité de l'Histoire, et c'est le conserver comme un droit naturel. Conséquence aussi du cher grand vieux modèle de la Révolution: le changement par excellence, celui dont on rêve et le seul qui vaille vraiment la peine, c'est le renversement de l'Ancien Régime.

Or, les nouveaux régimes, on le sait, ouvrent les prisons – bastilles – des souverains précédents. Ne nous étonnons pas de la poussée de fièvre qui a lieu actuellement dans les prisons et autour d'elles. Ni des rêves qui se sont, un instant, allumés: «On doit, on va libérer tout le monde.» Ils sont une partie de notre imaginaire politique commun. Mais dans le mouvement important, sérieux, réfléchi qui s'est développé à Fresnes, à Fleury, à Bois-d'Arcy, etc., on aurait tort de ne voir que l'écho enfermé et utopique d'une réalité extérieure plus mesurée. La prison marginalise? Sans doute. Mais cela ne veut pas dire que la pénalité soit une institution marginale dans la société. Le droit de punir, comme celui de faire la guerre, est un des plus importants et des plus discutables: je veux dire à tout le moins qu'il mérite à chaque instant d'être discuté. Il fait trop régulièrement appel à l'usage de la force, et il repose trop profondément sur une morale

implicite pour ne pas devoir l'être, avec attention et âpreté.

Il y a des mesures immédiates à prendre. Elles seraient de l'ordre de la conjoncture; mais elles auraient une portée générale et une valeur d'engagement. Il s'agirait en somme d'éliminer tout ce qui est abus de droit sur la manière dont on applique la loi. Abus exceptionnels, bien sûr, mais aussi et surtout abus coutumiers ou mieux institués. Abus de droit, la pratique courante et la détention préventive (40% des 42000 détenus le sont actuellement à titre préventif). Abus de droit, les QHS et la manière dont ils fonctionnent com-

5 JUILLET 1981

me prisons d'exception. Abus de droit, les punitions décidées par l'administration pénitentiaire elle-même, sans qu'il y ait ni contrôle ni défense. Abus de droit, toutes suppressions de droit au-delà de la simple privation de liberté prévue par la loi. Mais ensuite – ou plutôt tout de suite –, il s'agit de tout reprendre à la base. Ce n'est pas qu'on n'ait pas songé depuis longtemps à réformer. Tantôt le code, tantôt les institutions pénitentiaires. Mais, précisément, l'insuffisance – donc le danger – est là, dans cette politique du couteau de Jeannot: un coup le manche, un coup la lame. Il y a d'un côté l'«idéalisme» de la loi, ou sa pudibonderie: elle connaît ce qu'elle interdit et les sanctions qu'elle prévoit; mais elle regarde de loin et d'un œil impassible

les institutions et les pratiques qui la mettent en œuvre: après tout, ce que fait la police ou ce qui se passe dans les prisons n'a pas tellement d'importance, du moment que cela permet de faire respecter la loi. Quand on réforme le code, on pense aux principes de l'interdiction, non à la réalité du châtement.

En face, il y a le «pragmatisme» de l'institution pénitentiaire: elle a sa logique; elle a ses procédés et ses prétentions. Quand on a entrepris de la réformer, on a toujours cherché à savoir comment elle pourrait corriger ce qu'il y a dans la loi de général et de rigide: comment elle pourrait, sous la caution plus ou moins mythique de la psychologie, de la médecine ou de la psychiatrie, gérer une punition dont elle revendique pour elle seule la compétence.

Ainsi, cahin-caha, depuis plus de 150 ans ont avancé les réformes: celles de la loi qui ne veut pas savoir comme elle punit; celles du régime pénitentiaire qui tente de se substituer au droit. Quant aux juges, j'entends aux «bons juges», ils n'ont plus qu'à courir à la fois au four et au moulin: tenter de faire valoir la loi là où on l'applique, réfléchir à la punition qu'ils imposent lorsqu'ils demandent l'application de la loi. Il faut essayer maintenant de repenser l'ensemble: ne plus esquiver le réel, mais ne jamais accepter aucune «évidence» comme acquise.

Il ne sert à rien de définir ou de redéfinir les délits, il ne sert à rien de leur fixer une sanction, si on ne tient pas compte de la réalité de la punition: de sa nature, de ses

possibilités et conditions d'application, de ses effets, de la manière dont on peut garder sur elle le contrôle. Il faut envisager en même temps et comme indissociables la législation pénale et l'institution pénitentiaire.

Mais il faut aussi s'interroger sur ce qui mérite effectivement d'être puni. Que penser des partages aujourd'hui admis entre ce qui est sanctionnable par la loi et ce qui ne l'est pratiquement pas? Tant de précautions pour que les «mœurs» ne soient pas «outragées», ni les «pudeurs» perverties; et si peu pour que l'emploi, la santé, le milieu d'existence, la vie ne soient pas mis en danger...

L'idée est maintenant assez communément admise que la prison est un détestable moyen de sanctionner. Il faut admettre aussi l'idée que punir est sans doute un très mauvais moyen d'empêcher un acte. Mais, surtout, il n'en faut pas conclure qu'il vaut mieux prévenir grâce à de solides mécanismes de sécurité: car ce n'est là souvent qu'une façon de multiplier les occasions de punir et de désigner à l'avance des délinquants possibles.

Ne pas multiplier le nombre des délinquants, actuels ou virtuels, comme on l'a fait si souvent sous prétexte de réforme? Oui, bien sûr. Développer les moyens de punir en dehors de la prison et pour la remplacer? Oui, peut-être. Mais surtout repenser toute l'économie du punissable dans notre société, et les rapports entre la puissance publique et le droit de punir et sa mise en pratique. ◀

MICHEL FOUCAULT

il était proche, sur des thèmes au centre de sa réflexion.

Des caresses d'hommes considérées comme un art

Libé

... La véritable ligne de partage, parmi les systèmes pénaux, ne passe pas entre ceux qui comportent la peine de mort et les autres; elle passe entre ceux qui admettent les peines définitives et ceux qui les excluent. Au Parlement, dans les jours qui viennent, c'est là sans doute que se situera le vrai débat. L'abolition de la peine de mort sera sans doute facilement votée. Mais va-t-on sortir radicalement d'une pratique pénale qui affirme qu'elle est destinée à corriger, mais qui maintient que certains ne peuvent et ne pourront jamais l'être par nature, par caractère, par une fatalité bio-psychologique, ou parce qu'ils sont en somme intrinsèquement dangereux?

La sécurité va servir d'argument dans les deux camps. Les uns feront valoir que, libérés, certains détenus constitueront un danger pour la société. Les autres feront valoir qu'enfermés à vie certains prisonniers seront un danger permanent dans les institutions pénitentiaires. Mais il est un danger que peut-être on n'évoquera pas: celui d'une société qui ne s'inquiéterait pas en permanence de son code et de ses lois, de ses institutions pénales et de ses pratiques punitives. Et maintenant, sous une forme ou sous une autre, la catégorie des individus à éliminer définitivement (par la mort ou la prison), on se donne facilement l'illusion de résoudre les problèmes les plus difficiles: corriger si on peut; sinon, inutile de se préoccuper, inutile de se demander s'il ne faut pas reconsidérer toutes les manières de punir: la trappe est prête où «l'incorrigible» disparaîtra.

Poser que toute peine quelle qu'elle soit aura un terme, c'est à coup sûr s'engager sur un chemin d'inquiétude. Mais c'est aussi s'engager à ne pas laisser comme on l'a fait pendant tant d'années, dans l'immobilité et la sclérose, toutes les institutions pénitentiaires. C'est s'obliger à rester en alerte. C'est faire de la pénalité un lieu de réflexion incessante, de recherche et d'expérience, de transformation. Une pénalité qui prétend prendre effet sur les individus et leur vie ne peut pas éviter de se transformer perpétuellement elle-même.

Il est bon, pour des raisons éthiques et politiques, que la puissance qui exerce le droit de punir s'inquiète toujours de cet étrange pouvoir, et ne se sente jamais trop sûre d'elle-même. ◆

MICHEL FOUCAULT

Qui s'intéresserait aux nuits blanches des éditeurs les entendrait – et pas les moindres – pleurer: traduire est impossible, c'est long, c'est coûteux, ce n'est pas rentable. J'en connais qui depuis dix ans traînent sur des projets de traduction qu'ils n'ont pas osé refuser et qu'ils n'ont pas le courage d'achever. Voici en tout cas un éditeur – un «tout petit» – qui vient de publier en français, et fort bien, «le» Dover, déjà classique, encore récent. La Pensée sauvage à Grenoble, avec Alain Geoffroy et Suzanne Saïd (excellente traductrice) se sont attelés à la tâche. Et ils ont parfaitement réussi. A méditer pour tous ceux qui voudraient réfléchir sur les destins à venir de l'édition «savante».

L'ouvrage de Dover aura ici le même succès qu'il a rencontré en Angleterre et aux Etats-Unis. Tant mieux. A pleines mains,

1^{er} JUIN 1982

il offre les plaisirs de l'érudition; ils sont, plus d'une fois, imprévus. Il est d'une grande alacrité intellectuelle, et souvent d'une imperturbable drôlerie: amoralisme acide, savant et oxfordien de la pensée, méticulosité indéfinie pour ressaisir, à travers des textes douteux et quelques tessons de musée, la vivacité d'une main entre deux cuisses ou la douceur d'un baiser vieux de deux millénaires et demi. L'ouvrage, surtout, est nouveau grâce à la documentation mise en œuvre et à l'usage qu'il en fait. Il entrecroise avec une extrême rigueur les textes et les données iconographiques. C'est que les Grecs, à l'âge classique, en ont montré plus qu'ils n'en ont dit: les peintures de vases sont infiniment plus explicites que les textes qui nous restent, fussent-ils de comédie. Mais en retour, beaucoup de scènes peintes seraient muettes (et le sont restées jusqu'ici) sans le recours au texte qui en dit la valeur amoureuse. Un jeune homme donne un lièvre à un garçon. Cadeau d'amour. Il lui caresse le menton. Proposition. Le cœur de l'analyse de Dover est là: retrouver ce que disaient ces gestes du sexe et du plaisir, gestes que nous croyons universels (quoi de plus commun finalement que le gesticuler de l'amour) et qui, analysés dans leur spécificité historique, tiennent un discours bien singulier.

Les profils de l'amour

Dover, en effet, déballe tout un paysage conceptuel qui nous encombrerait. Bien sûr, on trouvera encore des esprits aimables pour penser qu'en somme l'homosexualité a toujours existé: à preuve Cambacérés, le duc de Créquy, Michel-Ange ou Timarque. A de tels naïfs, Dover donne une bonne leçon de nominalisme historique. Le rapport entre deux individus du même sexe est une chose. Mais aimer le même sexe que soi, prendre avec lui un plaisir, c'est autre chose, c'est toute une expérience, avec ses objets et leurs valeurs, avec la manière d'être du sujet et la conscience qu'il a de lui-même. Cette expérience est complexe, elle est diverse, elle change de formes. Il y aurait à faire toute une histoire de «l'autre du mé-

me sexe» comme objet de plaisir. C'est ce que fait Dover pour la Grèce classique. Garçon libre à Athènes, il devait à Rome être plutôt l'esclave; à l'aube de l'âge classique, sa valeur était dans sa jeune vigueur, sa forme déjà marquée; plus tard ce fut sa grâce, sa jeunesse, la fraîcheur de son corps. Il devait, pour bien faire, résister, ne pas passer de main en main, ne pas céder au premier venu, mais jamais «pour rien» (étant entendu cependant que l'argent disqualifiait le rapport ou que trop d'avidité le rendait suspect). En face, l'amateur de garçons a aussi ses différents profils: compagnons de jeunesse et d'armes, exemple de vertu civique, élégant cavalier, maître de sagesse. En tout cas, jamais en Grèce ni l'un ni l'autre ne faisaient de cet amour ou de ce plaisir une expérience semblable à celle que nous faisons, nous et nos contemporains, de l'homosexualité.

Dover, on s'en doute, fait rire aussi de ce pour qui l'homosexualité, en Grèce, aurait été libre. Ce genre d'histoire ne peut s'écrire dans les termes simples de la prohibition et de la tolérance, comme s'il y avait d'un côté l'obstination du désir et de l'autre l'interdit qui le réprime. En fait, les rapports d'amour et de plaisir entre individus de sexe masculin s'organisaient selon des règles précises et exigeantes. Il y avait bien entendu les obligations de la séduction et de la cour. Il y avait toute une hiérarchie depuis l'amour «bien» qui faisait honneur aux deux partenaires, jusqu'à l'amour véral, en passant par les multiples échelons des faiblesses, de la complaisance et de l'honneur écorné.

Il y avait la lumière vive portée sur la relation adulte-garçon et l'immense plage d'ombre où étaient plongés les rapports sexuels entre solides porteurs de barbe. Et il y avait surtout – et c'est là sans doute un des points essentiels de l'éthique grecque – le partage radical entre *activité* et *passivité*. L'activité seule est valorisée; la passivité – qui est de nature et de statut chez la femme et l'esclave – ne peut être chez l'homme que honteuse. On peut, à travers l'étude de Dover, voir s'affirmer ce qui est la plus grande différence entre l'expérience grecque de la sexualité et la nôtre. Pour nous, c'est la préférence d'objet (hétéro ou homosexuel) qui marque la différence essentielle; pour les Grecs, c'est la position du sujet (actif ou passif) qui fixe la grande frontière morale; par rapport à cet élément constitutif d'une éthique essentiellement masculine, les options de partenaires (garçons, femmes, esclaves) sont peu importantes.

Un art de vivre

Dans les dernières pages de son livre, Dover fait apparaître un point capital et qui éclaire rétrospectivement toute son analyse. Chez les Grecs, et ceci ne vaut pas simplement pour l'époque clas-

sique, ce qui régissait le comportement sexuel n'avait pas la forme d'un code. Ni la loi civile, ni la loi religieuse, ni une loi «naturelle» ne prescrivait ce qu'il fallait – ou ne fallait pas – faire. Et pourtant l'éthique sexuelle était exigeante, complexe, multiple. Mais comme peut l'être une *technè*, un art – un art de vivre entendu comme souci de soi-même et de son existence.

C'est bien ce que, tout au long, montre Dover: le plaisir avec les garçons était un mode d'expérience. La plupart du temps, il n'excluait pas le rapport avec les femmes, et, en ce sens, il n'était ni l'expression d'une structure affective particulière ni une forme d'existence distincte des autres. Mais il était beaucoup plus qu'une possibilité de plaisir parmi d'autres: il impliquait des comportements, des manières d'être, certaines relations avec les autres, la reconnaissance de tout un ensemble de valeurs. C'était une option qui n'était ni exclusive ni irréversible, mais dont les principes, les règles et les effets s'étendaient loin dans les formes de vie.

Il faut s'y faire: le livre de Dover ne raconte pas un âge d'or où le désir aurait eu la franchise d'être bissexuel: il raconte l'histoire singulière d'un choix sexuel qui, à l'intérieur d'une société donnée, a été mode de vie, culture et art de soi-même. ◆

MICHEL FOUCAULT

Kenneth J. Dover, *Homosexualité grecque*, éditions la Pensée sauvage (20, rue Humbert-II, 38000 Grenoble. Diffusion Distique). 304 pages et 108 documents iconographiques. 150 francs.

Collection **Regards**

De grands documentaires pour comprendre le monde d'aujourd'hui



Un film testament du grand philosophe.

3 DVD



Portrait du penseur qui réinvente l'humanisme.

2 DVD

Déjà disponibles

■ Mémoires d'ex ■ Reprise ■ Iran, sous le voile des apparences ■ Algérie(s) ■ Norman Mailer

À venir en septembre 2004

■ Toni Negri ■ La Bataille du Chili ■ Des Hommes Libres ■ Les Moissons de Fer ■ Moi, Fidel Castro...

Connaitre Comprendre Réfléchir Décrypter

Editions Montparnasse 

HÉRITAGES. Comment travaille aujourd'hui la pensée de Foucault? Les réponses d'une juriste, d'un psychanalyste, de philosophes, sociologues et historiens, jeunes chercheurs et compagnons de route.

Les pièges du sexe

Par **Marcela Iacub**
juriste, chercheur au CNRS

Je me souviens encore de l'effroi avec lequel j'ai lu pour la première fois *la Volonté de savoir*.

Nourrie de mes lectures de Wilhelm Reich, très populaire dans l'Argentine du début des années 80, je n'oublierai jamais l'offense que j'ai ressentie lorsque j'ai cru comprendre que mes idées sur la libération sexuelle me rendaient aux yeux de Michel Foucault aussi «victorienne» qu'une reine anglaise. Ce nouvel évangile de la libération n'était donc que la meilleure manière de reconduire ce royaume du sexe dans lequel l'Occident s'était si fortement investi depuis des siècles? Je croyais comprendre que l'au-delà du sexe qu'il nous indiquait était, en substance, un ensemble de plaisirs moins grandiloquent, plus modeste, dans lequel nous cessions de mettre en jeu notre subjectivité. Séparer les plaisirs sexuels de leur longue complicité avec nos manières de devenir sujets, les dissoudre à nouveau dans les arts de l'existence, les esthétiser, en somme, pour mieux les banaliser... Dans le fond, je n'en ai pas cru un mot. Je pensais qu'il s'agissait d'une pure coquetterie, qu'il était impossible de prendre au sérieux de telles considérations.

Mais, lorsque, plus de dix ans après, je commençais à travailler sur les transformations juridiques par lesquelles nous sommes entrés, à la fin des années 70, dans notre «modernité sexuelle», j'eus le triste sentiment de comprendre soudain qu'on avait fait exactement ce que Foucault essayait de nous avertir de ne pas faire. A force de vouloir «libérer» le sexe de ses chaînes, on en a fait un objet direct du pouvoir d'Etat: jamais il n'a conduit tant de gens en prison, jamais il n'a tant servi comme grille de lecture du monde et de nous-

mêmes, jamais il n'a autant été investi comme lieu où se jouent les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, entre les adultes et les enfants... Certes, les noces du sexe et du pouvoir, Foucault ne les cherchait pas dans le droit pénal, mais dans les «disciplines». Sa méthode ne nous a sans doute pas parfaitement préparés à comprendre ce qui se tramait. Mais sa conviction qu'il fallait mettre fin à l'exception sexuelle l'a conduit à prendre des positions courageuses dans le débat de la fin des années 70 sur le viol, qui lui valent encore d'être traité de misogynie: il voulait que les violences sexuelles se réduisent à des violences, qu'on fasse disparaître toute mention du sexe de la loi. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a guère été entendu.

Cette histoire était-elle fatale? Je ne crois pas. Mais les «avant-gardes» sexuelles ont mis le sexe à la place de l'âme et fait de l'Etat son gardien zélé et insatiable. Depuis, on n'a pas cessé d'accroître l'espace politique du sexe, et la plupart de nos contemporains ont fini par y adhérer de la façon la plus fervente. Au point qu'on peut dire que s'il y a un domaine dans lequel Michel Foucault n'a pas laissé d'héritiers, ni intellectuels ni politiques, c'est bien celui de la sexualité. Ceux qui se revendiquent de lui, dans les «études gays et lesbiennes» par exemple, malgré les efforts de Didier Eribon, ou ceux qui se dénomment «queer», sont si convaincus qu'il faut «politiser» le sexe qu'ils semblent avoir pour mission historique d'enterrer toute possibilité de se servir de Foucault pour penser ce qui nous arrive. Entre la mort de Foucault et le procès d'Outreau, vingt ans seulement se sont écoulés. Peut-on rêver meilleur encouragement pour enfin prendre au sérieux ses mises en garde contre les dangers du sexe? \blacktriangleright

Cours au Collège de France sur *Surveiller et punir*, en 1974.



NICHELÉ BANGELON

Folie et vérité de la psychanalyse

Par **René Major**
psychanalyste

Qu'est-ce que Foucault n'aura pas dit de la psychanalyse!? Selon le ton employé dans cette phrase, elle sera ponctuée par une exclamation ou une interrogation. Qu'est-ce qu'il n'aura pas dit! Sous cette forme exclamative, on pourra relever les énoncés les plus ambigus ou les plus contradictoires, en apparence tout au moins. Bien que, tout au long de son œuvre, Foucault n'analyse aucun texte de

nance et de la non-appartenance au discours foucauldien. S'agissant de *l'Histoire de la folie*, par exemple, Foucault reconnaît que, rompant avec ce qui ancrerait jusqu'ici la folie dans la maladie psychique, et ce qui en faisait «une expérience réduite au silence par le positivisme», Freud en fait une chose de la raison elle-même, «restitue, dans la pensée médicale, la possibilité d'un dialogue avec la déraison». Mais tout en créditant la psychanalyse de «pouvoir dénouer quelques-unes des formes de la folie», elle restera pour lui «étrangère au travail souverain de la déraison». Plus tard, dans *les Mots et les choses*, Foucault dira de Freud qu'il est «le premier à avoir entrepris d'effacer radicalement le partage du positif et du négatif, du normal et du pathologique, du compréhensible et de l'incommunicable, du signifiant et de l'insignifiant».

Freud aurait ainsi, en délinquant l'homme de son existence asilaire, regroupé les pouvoirs, les aurait tendus au maximum en créant la situation psychanalytique où, «par un court-circuit génial, l'aliénation devient désaliénante parce que, dans le médecin, elle

devient sujet». Ce qui reste pour lui «l'importance la plus décisive de la psychanalyse», c'est qu'«à la différence des sciences humaines qui (...) demeurent toujours dans l'espace du représentable», la psychanalyse débordait la représentation et rapporte le savoir de l'homme à la finitude qui le fonde. Dès lors, dans *les Mots et les choses*, il n'est plus question de la logique de l'aliénation dans la situation analytique: «Ni l'hypnose ni l'aliénation dans le personnage fantastique du médecin ne sont constitutives (...) celle-ci ne peut se déployer que dans la violence calme d'un rapport singulier et du transfert qu'il appelle.»

Qu'est-ce que Foucault n'aura pas dit de la psychanalyse? Sans doute ce qu'il laissait entrevoir dans un entretien à Ornica? à la parution du premier volume de *l'Histoire de la sexualité*: «Le premier titre était Sexe et vérité. On y a renoncé, mais enfin c'était tout de même mon problème: qu'est-ce qui s'est passé en Occident pour que la question de la vérité soit posée à propos du plaisir sexuel? Et c'est mon problème depuis l'Histoire de la folie.» Or, si Foucault met en rapport la folie et la vérité, le sexe et

la vérité, ce qui est absent, c'est le rapport entre la folie et la sexualité. Ce que la psychanalyse découvre, ce n'est pas «ce bavardage infini de la raison sur la sexualité» mais plutôt le lien intime de la sexualité avec le murmure secret de la déraison. Depuis la vie quotidienne jusqu'aux délires.

Par ailleurs, à suivre Freud de plus près dans *Au-delà du principe de plaisir*, c'est toute l'économie du plaisir qui se voit repensée, compliquée, voire arraisonnée par une pulsion de pouvoir. Ce qui situe tout autrement les «stratégies de savoir et de pouvoir» dont parle Foucault. Le caractère pervers polymorphe de la sexualité infantile dont parle Freud n'a jamais été un secret, sauf dans certains prétoires. C'est en tant que mémoire inconsciente que son contenu se voile ou se dévoile alors que les pulsions qui en organisent les fantasmes ou les scénarios viennent se mettre au service du pouvoir, jusque dans sa plus obscène cruauté, comme en témoignent les «actualités».

Ce qui devrait retenir particulièrement l'attention des psychanalystes aujourd'hui, c'est toute la réflexion de Foucault sur les dispositifs de surveillance et de punition du pouvoir, des dispositifs panoptiques aux dispositifs panacoustiques, et jusqu'à la psychologisation de tous ces dispositifs qui font circuler en boucle images et récits des mensonges et vérités de la folie du sexe... et du pouvoir. \blacktriangleright

L'abus d'obéissance

Par Frédéric Gros
philosophe

Foucault pose l'obéissance comme concept politique le plus essentiel. Face aux grands traumatismes du XX^e siècle (les totalitarismes), il ne s'est pas complu à dénoncer, à grand renfort lyrique, la monstruosité des grands dirigeants. La monstruosité, Foucault est allé la chercher plutôt du côté des dirigés. La véritable énigme n'est pas en effet de savoir pourquoi des formes déliantes de pouvoir ont pu se mettre en place, mais ce qui les a rendues acceptables, supportables, désirables par les gouvernés. En ceci, sans doute, il prolonge la thèse de La Boétie dans son *Discours sur la servitude volontaire*: le vrai scandale, ce n'est pas celui du pouvoir, de l'abus de pouvoir, mais celui de l'obéissance, de l'abus d'obéissance.

Car il est impossible qu'un tyran opprime tout un peuple sans un solide système de participations. La folie de pouvoir des grands nous excuse toujours trop. C'est pour quoi, comme penseur politique, Foucault se place aux côtés d'Alain et d'Hannah Arendt. Aux côtés d'Alain quand ce dernier, dans *Mars ou la Guerre jugée*, montre l'importance écrasante de la résignation comme condition éthique du soldat pendant la longue guerre de 14, loin de l'esprit de sacrifice. Aux côtés d'Hannah Arendt dans *Eichmann à Jérusalem* démontrant que la véritable horreur du nazisme réside dans le zèle bureaucratique inconditionnel et aveugle des administrateurs plutôt que dans leur perversité morale absolue.

Le vrai problème de la philosophie politique du XX^e siècle, ce n'est pas en effet le fondement du pouvoir, ce n'est pas la nature de la souveraineté, c'est celui de l'obéissance. Qu'est-ce qui nous fait obéir? C'est ainsi que dans *Surveiller et punir* Foucault met en place le concept de docilité. La docilité, c'est ce qui dans le corps répond au consentement éclairé de l'esprit: une manière de se plier intérieurement à ce qui est présenté comme une nécessité qui nous correspond. Il y a dans la docilité comme dans le consentement l'idée d'un engagement spontané, apaisé et définitif dans un système de déterminations extérieures. C'est la condition éthique du capitalisme: nos besoins et nos désirs doivent être adaptés aux appareils de production, à son rythme, à ses séquences.

Cette rencontre moderne porte aussi le nom de consommation. Au début des années 80, dans un cours sur les pratiques chrétiennes de pénitence et de confession («Le gouvernement des vivants»), Foucault recule d'un cran historique son analyse de l'obéissance du sujet occidental: cette fois, il s'agit de montrer comment nous obéissons depuis nos origines chrétiennes aux discours de vérité. Il s'agit, pour aller vite, de montrer qu'entre le discours de vérité et la supposée nature secrète de mon être, la synthèse s'opère par l'obéissance à l'Autre. Je n'obéis jamais mieux qu'en cherchant qui je suis vraiment. La psychologie est au fond un système politique: elle nous apprend à obéir à la fiction de notre propre vérité et constitue un épisode crucial de ce que Foucault appelle l'histoire politique de la vérité. ◆

Des analyses prémonitoires

Par Michelle Perrot
historienne

Je me souviens. Juin 1984. Temps gris. Michel Foucault a été hospitalisé. Mathieu Lindone me donne de ses nouvelles. Il a parcouru le dossier que *Libé* lui a consacré. Il a ri d'être qualifié de «villain petit canard de l'Histoire». Dernière image du rire de Foucault, ultime cadeau. Michel Foucault se meurt. De quoi? On parle de sida à mots couverts comme si c'était une maladie honteuse. Un curieux article de *Libé* s'indigne d'un tel soupçon. «Un cancer gay?», avait dit Michel Foucault à Hervé Guibert: «*Ce serait trop beau.*» Une amie américaine, arrivée de Californie, s'étonne de cette incroyable pudeur. Il faudra plusieurs années, en effet, pour que les gays français prennent leur sort en mains. Ils le feront avec une efficacité exemplaire qui modifiera leur visibilité et leur place dans l'Hexagone.

Vingt ans plus tard, c'est – presque – chose faite. Le mariage homosexuel, nouveau pas dans une égalité des droits si lente à reconnaître, en est le symbole. Qu'aurait pensé Michel Foucault de ce renversement du cours des choses dont il avait scruté l'établissement dans l'Occident chrétien? Et que reste-t-il de la fameuse «boîte à outils» qu'il nous avait laissée pour comprendre notre temps?

Sur plusieurs points, ses analyses me semblent prémonitoires. Ain-

si sur la sexualité, forme moderne de la «volonté de savoir», qui brise les frontières de l'intime et fait de l'aveu une obsédante tyrannie. L'abus sexuel constitue non seulement la faute, mais le délit majeur. C'est lui qui emplit désormais les prisons. La hantise de la pureté transforme le corps de l'enfant en symbole. Sa souffrance est certes prise en compte; mais sa parole, sacralisée comme source de vérité, le soumet à des pouvoirs non moins insidieux.

Un moralisme rampant rend tout désir suspect: où commence la pédophilie? «*Non au sexe-roi*», disait Foucault, qui voyait poindre la «monarchie du sexe» dans les manuels des confesseurs et dans les questionnaires de leurs successeurs laïques, les «psys» de toute nature. Il pourrait aujourd'hui observer leur étrange triomphe et s'interroger sur le degré de notre libération.

L'insécurité, la violence dans l'espace public, mais aussi privé, ont été les grands thèmes des dernières campagnes électorales. Les partis se sont affrontés à coups de statistiques de la délinquance, devenues symptômes de leurs bilans et armes de leurs critiques. La criminologie est revenue au premier rang des sciences de l'Etat. Une des «leçons» de Michel Foucault avait été de les déconstruire, de montrer leur relativité d'artefact. Que signifie la mesure, en la matière, sinon l'expression de seuil de tolérance où le rôle des pouvoirs compose avec les sensibilités? Les «illégalismes» sont aussi affaire de

gestion. Pour partie seulement; il est vrai, et c'est peut-être un des points qui a été le plus contesté. Il faut pourtant se défier du positivisme pénal asséné comme température du corps social.

A juste titre, Michel Foucault avait discerné dans le droit la scène majeure de la modernité démocratique. Avec pour corollaires la judiciarisation de la société, l'inflation des procédures d'enquête et d'aveu, la prodigieuse extension de la police sur tous les fronts d'une société qui a mis la surveillance non seulement à tous les carrefours, mais au cœur de la maison. La multiplication des interdits de toutes sortes, pour notre bien, physique et moral, culminant dans le sacro-saint «principe de précaution» fabrique jour après jour un monde de normes qui rend suspects l'écart, l'excès, le non-conforme, la déviance. Au nom de la santé, souverain bien, le bio-pouvoir nous transforme en précautionneux à vie.

Car le plus angoissant est que ce filet se tisse avec un consentement dont Michel Foucault avait montré l'intériorité au cœur de la démocratie. Notre désir personnel de protection, de garantie, de sûreté, d'assurance tout risque, notre soif de justice quand nous sommes victimes – et nous le sommes toujours de quelque chose – font de nous des requérants en puissance. Il faudrait s'interroger sur le rôle de la plainte dans le fonctionnement équitable de la justice et dans les représentations du pouvoir. Comment Michel Foucault ver-

rait-il cette société autodisciplinaire de surveillance qui n'a même plus besoin d'être panoptique, le réseau ayant remplacé l'espace, et le contrôle à distance, la vigilance du regard?

Mais c'est surtout sur le front des prisons qu'il nous manque. Surpeuplées, négligées, méprisées, soumises à une discipline durcie avec le quasi-assentiment de tous, les prisons sont plus isolées que jamais. L'Observatoire international des prisons fait ce qu'il peut pour maintenir un lien *De-dans/Dehors* (titre de son mensuel). Mais il n'y a plus guère d'intellectuels pour s'alarmer aujourd'hui de l'état des prisons en France et dans le monde (excepté Amnesty International). Le terrorisme justifie tout: le retour de la question, de tortures administrées avec le sourire du triomphe, voire de la jouissance, par les soldats (et pire: les soldates) de l'armée américaine, «la plus grande démocratie du monde». Acôté du «totalitarisme de l'abominable» (le fascisme), Michel Foucault dénonçait le «totalitarisme de l'ordinaire». Est-ce cela?

Le monde a changé. Le mur de Berlin est tombé. Mais les tours du World Trade Center aussi. Les affrontements de religion, de civilisation ont, dans une certaine mesure, remplacé les enjeux sociaux. Ce qui a changé la donne, c'est la politique et l'événement. «*Qu'est-ce qui se passe actuellement, et que sommes-nous, nous qui ne sommes peut-être rien d'autre et rien de plus que ce qui se passe actuellement?* La question de la philosophie, c'est la question de ce présent qui est nous-mêmes», écrivait Michel Foucault en 1977. Mais qu'est-ce que ce présent? ◆



Michel Foucault, Jean-Paul Sartre et André Glucksmann à la Goutte-d'Or à Paris, en novembre 1971.

L'archive comme arme

Par Philippe Artières
historien

Au moment de la création de *Libé*, Foucault, sollicité, propose une chronique de la mémoire ouvrière – une rubrique sur l'histoire des luttes à partir des matériaux produits par leurs acteurs. Donner à lire le savoir politique de chacune des luttes locales. Cette proposition du philosophe ne fut pas reprise; fallait-il qu'elle le soit? Il s'agissait en effet moins d'un projet programmatique que d'une occasion alors d'expliquer ce qu'avait été le but du Groupe d'information sur les prisons, le GIP, né fin 1970 et qui s'était achevé en décembre 1972. Faire savoir, non communiquer – Foucault était bien loin de ce régime de discours – mais recueillir des expériences individuelles qui constituent collectivement un ensemble de connaissances utiles non seulement à penser notre présent mais à agir sur lui. Faire des intellectuels des transmetteurs et des émetteurs d'idées. C'est cette fonction qu'il s'assigna qui donne le désir de devenir historien. Faire l'histoire des résistances individuelles et collectives du passé non pour elles-mêmes, non pour «éclairer» notre présent, mais pour fournir des armes possibles aux luttes d'aujourd'hui.

C'est bien ce souci de passer qui nous encouragea avec Michelle Zancarini et Laurent Quero à publier un ensemble d'archives du GIP. Ces papiers, à trente ans de distance, étaient porteurs d'une formidable actualité; les questionnaires, les enquêtes sur tel ou tel événement, les recueils d'écrits autobiographiques et de correspondances, tous ces documents contenaient un savoir qui dormait dans les boîtes d'archives. Certes la prison avait changé, mais les outils que le GIP avait forgés, si nous les contextualisons, si nous en donnons les principales clés, pouvaient former ensemble peut-être un petit guide bien utile aujourd'hui.

Ces outils nous semblaient d'autant plus utiles que, quel que trente ans après *Surveiller et punir* dans lequel Foucault montrait que la prison pénale était une invention récente, la prison semblait en ce début de XXI^e siècle redevenue à nouveau un objet an-historique; Michelle Perrot et tant de ses étudiants avaient eu beau, dans de nombreux travaux, peindre l'histoire de l'institution pénitentiaire et de son échec, la prison est bel et bien aujourd'hui une institution dont on ne discute plus l'existence, un modèle indépassable, alors même qu'elle ne cesse de montrer son caractère inadéquat. Intolérable était la prison en 1972, intolérable elle l'est aujourd'hui encore.

Cette amnésie volontaire de l'histoire de la prison, ce refus d'intégrer que cette institution vacilla à certains moments de notre histoire contemporaine, cette volonté aussi d'effacer, par un dispositif silencieux mais très efficace, la réflexion foucauldienne, me poussèrent dans ces papiers jamais qui n'avaient fait l'objet d'aucun archivage. Constituer ainsi l'archive comme arme, prendre au pied de la lettre la formule de Foucault, et user de ces textes écrits il y a trente ans, les siens, mais aussi ceux des prisonniers, de leurs familles, des militants du GIP, comme des leviers pour faire le travail qui est celui de l'historien après Foucault: dire l'actualité. ♦



Le philosophe
chez lui, à Paris,
en 1978.

Le savoir qui fonde le pouvoir

Par Jacques Donzelot
sociologue

L me faut distinguer entre la manière de penser et la pensée. S'agissant de la première, je dois reconnaître la permanence d'une influence, et dire magratitude. Pour ce qui est de la seconde, le recul du temps appelle et renforce une prise de distance déjà effectuée pour moi de son vivant. La force initiatrice de ma rencontre avec Foucault vint d'un véritable moment de «philosophie politique de terrain», la création du Groupe d'information des prisons (GIP). Le GIP fut l'occasion de démontrer qu'une pratique politique de nature intrinsèquement démocratique pouvait se révéler plus subversive, mieux servir la «cause du peuple» que la logomachie révolutionnaire de l'époque. La méthode était simple: elle consistait à distribuer des questionnaires à l'entrée des prisons plutôt que des tracts à la sortie des usines. Il ne s'agissait pas d'inculquer aux gens un savoir qui leur manquait mais de faire valoir leur savoir sur la fonctionnement d'une institution afin que ses responsables se trouvent dans l'obligation de

rendre des comptes sur leur gestion. Pratique banale de journalisme? Oui, à ceci près que pilotée par un maître d'œuvre capable de faire tourner la relation entre savoir et pouvoir de manière que chaque terme serve à interpellé l'autre: savoir comment marche ce pouvoir; ce qu'il produit. Mais aussi d'où il vient, quel est le savoir qui le fonde. Ces questions se trouvent toujours au cœur de mes enquêtes. Voilà pour l'élan regu.

Et pour la théorie, qu'apporte le recul du temps? Si l'on considère son noyau dur, l'analyse de la matérialité du pouvoir, de sa fonction productrice et pas uniquement interdictionnelle comme on le pensait jusqu'alors, du façonnage des individus qu'il permet, des progrès dans l'économie de cette production par la substitution d'une surveillance exigeante à «l'éclat des supplées», on voit bien ce que la séduction qu'elle exerçait à l'époque. Nous vivions les dernières années d'une société de progrès sûre d'elle-même et dominatrice. Tant de soumission à l'ordre de la production et si peu de place faite à l'idéal politique nous insupportait. Comment comprendre l'extinction de l'esprit

de révolte, la docilité des comportements que Mai 68 avait permis de dénoncer mais non d'expliquer?

Pour les marxistes, cet ordre reposait sur l'exploitation des faibles par le capital et la répression des révoltes par son bras armé, l'Etat bourgeois. Mais on savait bien que ledit Etat n'avait pas eu besoin d'un bain de sang pour restaurer l'ordre après Mai 68. Les libéraux parlaient d'un Etat Léviathan, étouffant les libertés par

**SURVEILLER N'EST PLUS DE MISE.
MAIS PUNIR REVIENT À LA MODE.**

une sollicitude sociale accompagnant les individus du berceau à la tombe. Mais ils n'expliquaient pas l'injustice régnant dans la société. Avec sa *Naissance de la prison*, Michel Foucault mit le doigt sur une explication beaucoup plus convaincante. Nous étions soumis à un ordre social non pas parce que sauvagement réprimés – l'éclat des supplées n'était plus de mise – mais parce que dressés, surveillés, façonnés par des «dispositifs» qui constituaient le soubassement du progrès, la face d'ombre des Lumières. Que vaut cette généalogie pour éclairer les problèmes associés à la mondialisation:

chômage de masse, précarisation, insécurité, désolidarisation? Le problème n'est plus de comprendre la docilité: elle ne vaut plus garantie d'obtention d'une place dans la société. Le problème n'est plus de dénoncer les disciplines: elles n'en imposent guère à une population qui ne voit plus le bénéfice qu'il y aurait à accepter ses rigueurs.

Pour comprendre l'ordre et le désordre actuels, mieux vaut essayer de comprendre les «dispositions» exigées de l'individu.

La capacité d'initiative, l'engagement personnel sont des «compétences» requises bien plus sûrement que la docilité. Surveiller n'est plus de mise. Mais punir revient de mode. La raison en est simple: la logique de réseau qui préside à l'établissement des relations sociales repose sur la confiance faite aux individus par d'autres, et tout manquement à celle-ci appelle une sanction proportionnelle au sentiment de trahison qui s'ensuit.

Enfin et surtout, la capacité politique ne paraît plus du côté de la résistance aux pouvoirs. Dans le contexte de la mondialisation, elle est beaucoup plus du côté de la constitution de pouvoir. ♦

Les philosophes sans porte-voix

Par Jacques Rancière
philosophe et historien

Que faire de Foucault aujourd'hui ? Les uns se querellent sans fin : son analyse des illusions de la libération sexuelle en fait-elle l'initiateur de la révolution *queer* ou le dénonciateur anticipé des mariages gays ? Ses thèses sur la société disciplinaire n'en font-elles pas le précurseur des penseurs patronaux qui partent à l'assaut de la Sécurité sociale en chantant les beautés morales du risque, opposées aux turpitudes de la société assistée ? Certains pensent trouver dans son analyse du biopouvoir l'ontologie de la vie propre à fonder le mouvement des multitudes. D'autres y voient théorisé cet état d'exception qui fait de la modernité un vaste camp de concentration. D'autres encore suivent patiemment, d'interview en interview, les linéaments de l'éthique de l'individu sur laquelle ne pouvaient manquer de déboucher ses analyses du souci de soi chez Socrate ou Sénèque. Les philosophes ne sont-ils pas là pour nous enseigner les principes de la transformation du monde ou ceux de notre

propre perfectionnement ? Il se peut pourtant que le legs essentiel de Foucault soit d'avoir ébranlé cette image simpliste des rapports de la pensée et de la vie. Tout son parcours n'a-t-il pas été placé sous le signe de l'écart et du contretemps ? Qu'était-ce d'abord que cette manière de faire de la philosophie en racontant des histoires sur la prison ou l'hôpital il y a deux cents ans au lieu d'élaborer un clair discours sur ce que l'être est vraiment et ce qui l'oppose au non-être ? Pas étonnant, disait-on, que cette entreprise d'antiquaire débouche sur une nouvelle forme de déterminisme historique, décourageant toute volonté de transformation du monde, en montrant que les sujets ne peuvent pas penser autre chose que ce qu'ils pensent.

Deux ans plus tard, changement de décor : il suffisait de prendre les choses à l'envers. Celui qui avait analysé l'enfermement de la folie et la constitution du pouvoir médical n'était-il pas naturellement à sa place, à l'avant-garde d'un mouvement qui s'en prenait non plus simplement à l'exploitation économique et à l'Etat mais à l'ensemble des relations de domination dissimulées dans le corps social ? L'historien de l'enfermement

n'est-il pas le mieux placé pour fonder un groupe d'information militant sur les prisons ? Une image s'imposait alors : celle du philosophe dans la rue, armé du porte-voix qui fait de la connaissance de l'oppression le moyen de mener la lutte contre l'oppression. Mais les écarts ne se réduisent pas, les contretemps ne se transforment pas en coïncidences heureuses. La connaissance du système disciplinaire ne fournit pas sa conscience à la révolte. Elle redessine simplement le territoire sur lequel le réseau des raisons de l'une

UNE IMAGE S'IMPOSE, CELLE DU PHILOSOPHE DANS LA RUE.

peut rencontrer celui de l'autre. La rencontre même suppose cet écart que seul occupe, sans le combler, un sentiment « subjectif » : « *La situation dans les prisons est intolérable* », dit Foucault. Cet usage du verbe être est irréductible à ceux par lesquels la science discerne des positivités et attribue des propriétés. Ce que l'histoire matérialiste des conditions de notre pensée et de notre action nous enseigne, ce n'est ni la nécessité de l'ordre des choses ni la liberté des sujets. C'est l'intervalle entre les deux, intervalle que seuls remplissent des sentiments comme l'« intolérable » qui ne traduisent aucune né-

cessité et indiquent une liberté qui est simple capacité d'agir, et non maîtrise de soi. Entre la connaissance et l'action, la philosophie ne fonde aucune déduction. Elle ouvre seulement un intervalle où il nous est loisible de faire vaciller les repères et les certitudes sur lesquels s'appuient les dominations.

À l'image convenue je préfère donc ma première rencontre avec le « philosophe dans la rue ». C'était en juin 1968. A en croire les sérieux biographes qu'il a quelquefois égarés, il était, pendant tout ce temps, loin de Paris et de ses agitations. Il y était pourtant ce matin-là ; en vacances, il est vrai, mais qui ne l'était alors ? Incognito et sans porte-voix, mais avec un imperméable. Rien à voir avec la météorologie, seulement avec les jets d'eau avec lesquels les grévistes de Citroën, qu'il venait renforcer, accueillaient les « autonomes » qui voulaient forcer le piquet. Il était là sans nécessité, non point pour apporter à la lutte la connaissance du savant et la voix du philosophe, mais pour arpenter, à l'inverse, le territoire des solidarités énigmatiques où la pensée trouve ses objets et ses tâches.

Loin de toutes les rationalisations rétrospectives, c'est cette énigme qu'il vaut la peine d'approfondir. ◆

Un scepticisme engagé

Par Mathieu Potte-Bonneville
philosophe

La force de certaines philosophies tient aux paradoxes qu'elles sont capables d'adopter, d'endurer et de rendre féconds. C'est le cas chez Foucault : ses concepts peuvent infuser la réflexion contemporaine, ils le doivent à une triple torsion imprimée, dans ses livres, au geste de penser.

Torsion, d'abord, du style : Foucault invente une écriture vouée à la pure description, mais la met au service d'un projet de part en part éthique. À la division aujourd'hui dominante (aux sciences la description du social, à la philosophie les traités de vertu), il oppose des textes dont la morale, loin de se déployer en préceptes, en maximes, ne tient qu'à la manière de voir et de dire – mais

visme heureux», mais où perce l'intolérable, et décrit notre monde comme animé d'un « *perpétuel travail de la norme dans l'anomie* » ; monde où la critique peut alors s'adosser, plutôt qu'aux lois de la Raison, aux crises qui affleurent au ras de l'expérience historique, à ses zones de fragilité, à ses « points de problématisation ».

Le dernier paradoxe touche justement à la critique. Foucault passe à juste titre pour un intellectuel radical, portant d'Espagne en Pologne et des asiles aux prisons sa réticence à plier devant les pouvoirs. Cette radicalité, toutefois, Foucault la détache minutieusement de tout ce qui pourrait lui assurer une quelconque assise – ni Vérité dont le philosophe disposerait, ni

FOUCAULT INVENTE UNE ÉCRITURE VOUÉE À LA PURE DESCRIPTION, MAIS LA MET AU SERVICE D'UN PROJET ÉTHIQUE.

des textes, en même temps, qui peuvent être lus comme autant d'exercices, comme une éthique en acte.

Deuxième anomalie. D'un côté, ces livres semblent nous présenter un univers social entièrement « positif », qui ne recouvre ni n'occulte aucun ordre plus profond mais peut être saisi suivant ses seules règles internes. Les discours n'y déforment pas la réalité nue des choses, ils produisent des figures de savoir ; les pouvoirs n'y répriment pas une liberté sauvage, mais suscitent, accroissent l'utilité et la docilité des corps.

Ce monde clos et huilé, pourtant, est creusé de secousses, et Foucault ne cesse d'y déceler des failles – « *murmure d'insectes sombre* » de la folie, « *grondement de la bataille* » des mutineries de prisonniers. Refusant de choisir entre l'explication des fonctionnements sociaux et l'attention au malheur des hommes, Foucault invente ainsi un « positif-

Principes justifiant le combat, ni Programme à même d'être opposé à la situation présente. Lorsqu'on le pressait de dire enfin ce qu'il fallait faire en matière carcérale, il répondait : « *Commencez par rendre la prison de San Quentin supportable.* » Là où Pierre Bourdieu fut soucieux de gager ses prises de position sur l'autorité de la science, Foucault a tissé un autre rapport de la pensée à l'action, plus perturbant peut-être : un scepticisme engagé.

On dit qu'après la mort de La Boétie, Montaigne songea un temps à insérer, dans ses propres écrits, le livre de son ami – le *Discours sur la servitude volontaire*, de sulfureuse réputation. Le résultat eût été étrange : au cœur du scepticisme des *Essais*, au centre de cette immense archive perplexe, le brûlot du *Discours*, arme de toutes les contestations et critique absolue du pouvoir. Le feu dans une bibliothèque. Un livre de Michel Foucault. ◆



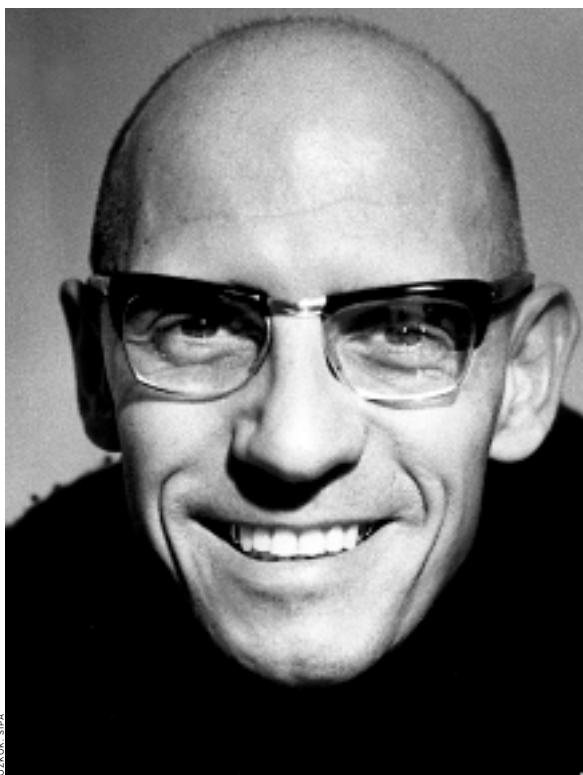
Sartre, Jean-Pierre Faye et Foucault, en 1972, dans les locaux de l'agence de presse Libération, après l'annonce de la création du GIP.

LES COURS au Collège de France du professeur Foucault sont progressivement publiés. Jacques Lagrange, l'un des éditeurs, transcrit les enregistrements qu'il a effectués dans les années 70.

Dans son testament, Michel Foucault a interdit toute publication posthume de ses écrits inédits. Les héritiers, Daniel Defert et sa famille, ont considéré que les cours au Collège de France échappaient à cette règle car, prononcés devant un public, ils n'étaient pas vraiment inédits - alors que devaient le rester les manuscrits de ces cours. Sous la direction de François Ewald et d'Alessandro Fontana et avec des éditeurs différents selon les intitulés,

quatre cours ont été déjà publiés (1) et trois autres devraient paraître prochainement, sur un total de treize. Foucault a enseigné au Collège de France de janvier 1971 jusqu'à sa mort. Comme les autres professeurs, il était astreint à délivrer 22 heures d'enseignement par an (dont la moitié éventuellement en séminaire). Ni inscription ni diplômes n'étaient requis, l'assistance y était entièrement libre et pouvait enregistrer les leçons. Le bureau d'où parlait le philosophe, dans une salle bondée de 350 places, débordait de magnétophones, parmi lesquels celui de Jacques Lagrange, un des éditeurs actuels de ces cours qui se fondent pour l'essentiel sur ses enregistrements, déposés par ailleurs au Collège de France et à l'Imec (Institut mémoires de l'édition contemporaine).

Depuis quand êtes-vous aux prises avec Michel Foucault et son œuvre ?
Avant de le rencontrer à nouveau au Collège de France, j'ai connu Michel Foucault à l'École normale supérieure où je suivais ses cours sur l'histoire de la folie avant la parution du livre. Enseignant à Paris-VII, il m'était aisé de moduler mes horaires pour assister à ses cours et au séminaire qui se tenait le lundi soir. Malheureusement, ce n'est qu'à partir de 1974 que j'ai pu enregistrer ses leçons systématiquement. Deux personnes m'ont donné envie de travailler : Foucault et Georges Canguilhem, qui a dirigé ma thèse de philosophie biologique. Et une troisième aussi, Dominique Desanti, dont j'ai été le répétiteur. À l'université, j'étais rattaché au département de psychanalyse de Jean Laplanche et je suivais les cours de psychiatrie de Lanteri-Laura à Hautes Études. Mes intérêts me portaient indubitablement vers Foucault. Ça a été toujours un peu mon plaisir, et encore davantage maintenant que je suis à la re-



© ZKOK, SPA

traite, sauf qu'il y a un contrat qu'il faut honorer avec Gallimard et Seuil.

En quoi consiste votre travail ?

En ce moment, je travaille sur l'édition du *Gouvernement des vivants*, le cours de l'année 1979-1980. J'utilise mes propres enregistrements et la photocopie du manuscrit du cours que m'a donné Daniel Defert. Il faut faire la transcription de l'enregistrement et j'ai déjà bien avancé ; et il faut transcrire le manuscrit lui-même parce qu'il y a des abréviations, des ratures, des mots manquants. Surtout, il faut compléter la bibliographie qui est souvent sommaire. Ainsi, je me rends à la bibliothèque augustinienne du Saulchoir pour établir les notes, parce que Foucault travaillait à l'époque beaucoup chez les bons pères. En plus, il reste à écrire une « situation » du cours pour en présenter le contexte, comme pour *L'Hôpital psychiatrique*, paru l'an dernier. Enfin, il y a l'index à faire. Bref, c'est un travail très long. En principe, ça devrait sortir début 2005. Deux autres cours sont en préparation : *Sécurité, territoire, population* (1977-1978) et *La Naissance de la biopolitique* (1978-1979) qui paraîtront en octobre, transcrits et présentés par Michel Sennelart, professeur à l'université de Lyon.

Michel Foucault parlait dans une salle bondée, débordant de magnétophones.

Comment se fait le partage ?

C'est Daniel Defert qui le fait parmi les gens qui ont suivi les cours et en fonction de leurs compétences. Sur les deux premières années, j'étais hors du coup parce que je n'avais aucun enregistrement. Pour la philosophie politique, c'est Michel Sennelart qui est le plus compétent. *L'Herméneutique du sujet* a été éditée par Frédéric Gros, professeur à Créteil, à qui j'ai passé mes enregistrements. J'ai encore quatre cours à transcrire dont les deux derniers sur le *Gouvernement des autres* que Foucault a étalé sur deux ans. Manquent les deux premières années, parce que, étant à Henri-IV en classe préparatoire, je ne pouvais pas assister aux cours. Il faut les retrouver, et ce n'est pas évident. Je connaissais une collègue qui enregistrerait elle aussi, mais je ne sais pas ce qu'elle a pu devenir. Il y a évidemment les manuscrits, mais on n'a pas le droit de les publier. Enfin, c'est aux héritiers d'en décider.

La publication des cours peut-elle changer la

perception du reste de l'œuvre ?

Il y a des inédits que les cours préparaient et qu'on ne peut pas publier, mais on y trouve aussi des problématiques qui n'ont pas été prises en compte dans les livres publiés. Cela peut être très éclairant. Par exemple, quand il a repris les cours, il parlait de la maladie, de la mort, de la folie, d'une manière assez différente que dans *Naissance de la clinique* ou dans *Histoire de la folie*. La publication des cours apporte pas mal d'éclaircissements, notamment pour dater le surgissement ou le dépassement de certaines problématiques. Foucault préparait des livres, il les mettait à l'épreuve devant son auditoire, mais on trouve dans la version écrite des développements qui n'ont pas été prononcés.

Sur quoi porte le *Gouvernement des vivants*, en cours d'édition ?

Prononcé en 1979-1980, c'est un cours assez particulier qui commence par une fable animalière : l'éléphant chaste. Il étudie ensuite le mariage dans l'Antiquité et le Moyen Âge en montrant que la morale du mariage est antérieure au christianisme et qu'elle était déjà bien ancrée dans le paganisme. En fait, c'est une archéologie du discours de la vertu de chasteté qui y est développée, et non une approche juridique des transformations de l'institution matrimoniale. ◀

Recueilli par JEAN-BAPTISTE MARONGIU

(1) *Il faut défendre la société* (1975-1976) en 1997, *Les Anormaux* (1974-1975) en 1999, *L'Herméneutique du sujet* (1981-1982) en 2001, *Le Pouvoir psychiatrique* (1973-1974) en 2003. Ed. Hautes Études, Gallimard, Seuil.

1926 Naissance le 15 octobre de Paul-Michel Foucault. Fils de Paul-André Foucault, chirurgien, et d'Anne-Marie Malapert, fille de chirurgien. Il a une sœur, Francine, née en 1925. Un frère, Denis, naîtra en 1933 et deviendra chirurgien.

1945 Devient l'élève de Jean Hyppolite en khâgne au lycée Henri-IV.

1946 Est reçu à Normale sup. Où il devient l'ami de Maurice Pinguet, Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron...

1950 Adhésion au Parti communiste.

1951 Départ du PCF. Répétiteur de psychologie à Normale.

1952 Psychologue dans le service du Dr Delay où Henri Laborit expérimente le premier neuroleptique.

1954 Paraît *Maladie mentale et personnalité* (PUF).

1960 Paraît *Folie et déraison, histoire de la folie à l'âge classique* (Plon). Maître de conférences en psychologie à l'université de Clermont-Ferrand.

1961 Soutenance de ses deux thèses à la Sorbonne : *Kant, anthropologie et Folie et déraison, histoire de la folie à l'âge classique*.

1963 Entrée au conseil de rédaction de la revue *Critique*. Parution de *Naissance de la clinique : une archéologie du regard médical* (PUF).

1965 Débats sur la philosophie pour la radiotélévision scolaire, avec Alain Badiou, Georges Canguilhem, Dinaï Dreyfus et Paul Ricoeur.

1966 Parution de *les Mots et les choses, une archéologie des sciences humaines* (Gallimard). Chaire de philosophie à l'université de Tunis, trois ans. Premier article dans *le Nouvel Observateur*.

1968 Création du Centre universitaire expérimental de Vincennes où il est nommé professeur de philosophie.

1969 Parution de *l'Archéologie du savoir* (Gallimard).

1970 Election à la chaire d'histoire des systèmes de pensée au Collège de France.

1971 Création du Groupe d'information sur les prisons (GIP). Parution de *l'Ordre du discours* (Gallimard).

1973 Pour le numéro zéro de *Libération*, débat avec José Duarte, militant ouvrier licencié des usines Renault. Publication du dossier constitué lors de son séminaire au Collège de France : *Moi, Pierre Rivière...* (Gallimard-Julliard).

1975 Parution de *Surveiller et punir, naissance de la prison* (Gallimard).

1976 Parution de *la Volonté de savoir, 1^{er} tome d'Histoire de la sexualité* (Gallimard).

1982 Parution du *Désordre des familles, lettres de cachet des archives de la Bastille* (Gallimard-Archives), écrit avec l'historienne Arlette Farge.

1984 Parution de *l'Usage des plaisirs, 2^e tome d'Histoire de la sexualité* (Gallimard). 25 juin : mort de Michel Foucault (du sida, à la Pitié-Salpêtrière). Parution du *Souci de soi, 3^e tome d'Histoire de la sexualité* (Gallimard).

Biographie établie d'après Foucault, *Dits et écrits*, 1954-1975, Quarto, Gallimard.

Mémoires de Chaire